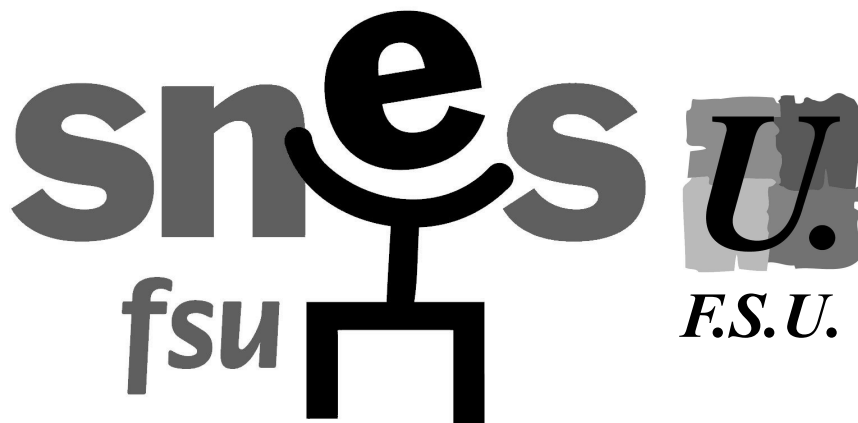


DIRECTEURS DE C.I.O et CONSEILLERS D'ORIENTATION - PSYCHOLOGUES

ACADÉMIE DE BESANÇON

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré
*syndicat de la **FSU** – Fédération Syndicale Unitaire*

4 titulaires, 4 suppléants

Directeurs de centre d'information et d'orientation

1. **M. MERCIER Gérard** - CIO Besançon - (25)
2. **Mme FOURNIER Dominique** - CIO Belfort - (90)

Conseillers d'orientation - psychologues

1. **Mme DEBIANE Fatiha** - CIO Vesoul - (70)
2. **Mme PELLIER Christel** - CIO Lons-le-Saunier - (39)
3. **Mme LAMBS Béatrice** - CIO Montbéliard - (25)
4. **Mme PERROUD Florence** - SAIO Rectorat Besançon - (25)
5. **Mme STECK Claudie** - CIO Besançon - (25)
6. **Mme BEDIOT Sandrine** - CIO Lons-le-Saunier - (39)

Reconnaître et revaloriser notre métier **Faire respecter** nos droits et nos statuts

VOTEZ



CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES DIRECTEURS DE CIO

Le SNES, syndicat de la FSU, agit pour une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions.

Défendre et promouvoir le service public d'orientation de l'Éducation nationale

Le SNES-FSU a toujours clairement défendu l'existence d'un service public d'orientation, ancré dans l'Éducation nationale, doté de missions spécifiques, structuré par son réseau de CIO non soluble dans le Service Public Régional d'Orientation. Les mobilisations qu'il a initiées ont mis en échec les tentatives de décentralisation, de mise sous double tutelle État/région et de négation de la spécificité de l'orientation scolaire...

Ses interventions au sein du Groupe de Travail ministériel ont permis d'acter la reconnaissance des missions institutionnelles des CIO. Le MEN doit rapidement en tirer toutes les conséquences en maintenant tout son réseau de CIO, éléments essentiels de l'action des districts, qui doivent rester à l'abri des pressions locales.

Reconnaître et revaloriser pleinement notre métier

Le SNES-FSU combat la conception d'une orientation soumise aux données exclusives de l'insertion professionnelle et l'uniformisation des pratiques de tous les acteurs du service public d'orientation.

Il a toujours défendu un cœur de métier axé sur la psychologie de l'éducation et de l'orientation, privilégiant le suivi, au conseil

ponctuel et en lien avec les équipes éducatives.

Il a obtenu que les conclusions du groupe de travail ministériel prenne en compte cette vision ambitieuse et précise le rôle des directeurs pour la mettre en œuvre.

Il agit pour obtenir une traduction concrète et rapide de ces évolutions, tant sur le plan de la définition des missions que sur celui de la formation en portant notamment le niveau de recrutement au M2 de psychologie.

Améliorer les conditions d'exercice et les carrières.

Le SNES-FSU demande le doublement des recrutements pour en finir avec la précarité et augmenter le ratio CO-Psy / élèves. Il faut mettre fin au blocage des carrières en ouvrant, comme s'y est engagé le ministère, l'accès à la hors classe pour les conseillers et une revalorisation significative correspondant à l'augmentation de la charge de travail pour les directeurs de CIO.

Le SNES-FSU a combattu pour les plans de titularisation ou de CDIisation des personnels contractuels. Il lutte pour une prise en compte de leur diplôme d'origine et de leur expérience professionnelle pour adapter la durée de la formation au DECOP et milite pour la revalorisation de leur salaire en tenant compte notamment de leur niveau de diplôme et de leur ancienneté dans l'emploi.

Voter pour le SNES, syndicat de la FSU, majoritaire dans la profession, c'est :

- **être représenté au sein des CAP** par - → **donner plus de force à un syndicat** par des élus travaillant à vos côtés, déterminés à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **attaché à l'unité et la cohérence** du second degré, fortement implanté dans les CIO, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels.

Ces orientations sont défendues également **dans les comités techniques par la FSU**, première fédération de l'Éducation, particulièrement représentative dans la Fonction Publique, présente dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.